ROUBAIX TOURCOING

On cherche six candidats

Les six candidats les plus en vue des Elections du Nord sont six personnages mystérieux qui sigurent en queue de la liste réactionnaire.

Us n'out pas de noms : ils portent seufement des numéros, comme au bagne,

Nut ne les connaît, pas même les réactionnaires qui ont confectionne la liste el qui se disputent déjà sur leur identité énigmalique

Ces fameux SIX, que font le nionde ignore, qui sont à la fois présents et absents; c'est la bantle à Zigomar de l'« Union Nationale et Républicaine » des ca-

Ils rigolent silencieusement, derrière leurs cagoules, du bon tour qu'ils vont jouer à leurs propres amis.

En constituant une liste incomplète, où six lignes de blanc remplacent les candidats introuvables, les réactionnaires avaient tout d'abord espéré mettre le désarroi dans les listes adverses en faisant voter leurs amis pour des candidats qui ne seraient pas «têtes de lis-

La manœuvre a donné des illusions aux cléricaux pendant quelques jours. S'inspirant des enseignements donnés par les évêques et le cardinal Maurin, en particulier, la « Croix » a d'abord conseillé à ses fidèles de voter pour six mo-

Mais la « Dépèche », qui vit beaucoup moins dans les nuages du Paradis et connaît davantage les ruses du Malin, a vii le danger. Halte-là! s'est-elle écriée, nous allons

faire: une gaffe! Et elle a publié, en toute hâte, cet avertissement:

« Il serait dangereux que le procédé d'ajoufér sur notre liste des noms enipruntés à d'autres listes se généralisat. Avec le système de la prime à la niajopourrait aboutir à une diminution condérable du chiffre de nos élus, **et mêm**o à l'échec de tous nos candidats. »

En effet, tous les suffrages qui viennent s'ajouter à une liste augmentent sa moyenne, el puisque c'est la liste qui a la plus forte moyenne qui enlève le plus grand nombre de sièges, il est évident que le truc des réactionnaires se retourne inévitablement contre eux.

On ne pent pas penser à tout, et les intentions du Seigneur sont impénétrables. En inspirant à ses dévots le stratagème des six candidats en blanc, il a dù se laisser guider par un de ces sentiments de douce ironie dont on prétend que le Père Eternel est familier.

L'embarras grandissant des réactionnaires apparaît lumineusement à la lecture du petit catéchisme électoral publié hier par la « Dépêche » :

« Nous donnons à nos électeurs le conseil de voter pour nos 17 candidats et de n'en ajouter aucun autre. Ceux qui agiront ainsi accompliront la plénitude de leur devoir».

Même recul dans la lactique de la

« Voter pour un modéré de la liste Loucheur, oc'est favoriser Loucheur

Avec ce machiavelisme, les électeurs cléricaux vont y perdre leur latin! Il y a huit jours, il fallait compléter la liste; aujourd'hui il ne le faut plus; mais il le faut encore un peu tout de même, puisque les deux gazettes inspirées par le St-Esprit ajoutent: « Nous ne condamnons aucun citoyen qui croit, en conscience, devoir user de son droit électoral entier; mais il est préférable de ne pas le faire la

Au moins, voilà une consigne! Votez, tout en ne votant pas!

Les calotins flairent déjà la catastro-

En vérité, les six fantômes de la liste Plichon-Vandame-Groussan jouent, dans les élections du Nord, le rôle de personnages à surprises des derniers épisodes du roman-cinéma.

Ils vont sortir des catacombes de l'Eglise pour jouer de méchants tours à leurs camarades et leur faire faire la cul-

Méfiez-vous de la bande à Zigomar!

Alex WILL.

Trois de trouvés

Les rovalistes s'inscrivent déjà pour trois candidats sur la Bande à Zigomar. En effet, la « Dépêche » de dimanche public la note suivante:

« On annonce une quatrieme liste dans le Nord ; elle a été formée par un comité royaliste qui la déposée, le 3 novembre, sous ce titre : * Liste d'Union inationale et de réparation inté-

Elle ne compte que trois noms, ceux de MM. Dassonville, docteur en médecine, à Roubaix ; Cauvet de Blanchonval, propriétaire à Lille, et Sandevoir-Delattre, industriel à Roubaix ».

A PROPOS DES ELECTIONS

Sadoul le condamné perd ses droits électoraux

Paris, 9 novembre — Les journaux enregis-irent la condamnation du capitaine Sadoul, mais font observer que le condamné à mort perd tous ses droits électoraux qui entraînent l'annulation des voix de ses électeurs.

Toutefois, si le capitaine Sadoul purgeait sa contumace avant le 16 novembre, Sadoul recourrient ses droits civils et politiques, y comprisses droits d'eligibuite.

maindansledos

Le régime actuel, qui est à son déclin, et peut-être à son crépuscule, ne laisse pas que d'avoir été merveilleusement caractérisé par un homme (lequel n'a d'ailleurs su proposer aucun remède sérieux aux maux qu'il signalail), — qui appartient par son passé à celle easte de politiciens, dont nous subissons à l'heure actuelle le jong odicux et détesté.

Le XIXe s'ècle a été, selon Lysis, le siècle ? l'industrie politicienne. Et rien ne peut paraître plus exact pour pen que l'on envisage de près la manière dont le peuple est représenté à la Chambre et gouverné.

Quelle ctrange démocratic que celle dans la quelle nons vivons ?. Et quels citoyens libres nous formons!

« Affranchis de la Royauté », ne serait-ce pas plutôt là notre vrai nom à tous? La Constitution de 1875 est-elle une convention entre hommes l'bres, ou bien n'est-elle pas plutôt une Constitution pour anciens sujets à qui l'on a dosé parcimonieusement la liberté? En vérité, les principes qui inspirent nos lois constitutionnelles actuelles et qui sont le résultat d'un compromis entre royalistes et républicains, sont netlement monarchistes.

Le seul droit reconnu au citoyen : l'ELECTO RAT, ne lui est octroyé qu'avec mésiance; et, dès l'instant où ce giloyen a désigné son représentant, il a perdu font pouvoir, même de contrôle. Désormais, les élus ont seuls l'initiative des affaires publique: il ne reste aux électeurs que le droit de pétition el le recours pour exeès de pouvoir au Conseil d'Etat.

Et quels sont ces élus, entre les mains desquels le peuple a remis la gestion de ses intérêts? Ce sont neuf fois sur dix des journalistes, des beaux parleurs, des gens sans profession stable et qui considérent la politique comme un

Trop de gens, malheureusement, votent sous la pression d'agents électoraux que le député, une fois élu, récompense en leur distribuant bureanx de labae, subventions, places et faveurs. Peut-on ne pas applaudir à cette critique de l'industrie politicienne qu'on trouve dans cette brochure intitulée « Demain » : « Au lieu de rester dans le rôle de contrôleur du gouvernement. qui leur scrait assigné dans une démocratie bien organisée, les parlementaires (et il faut bien reconnaître que ce sont les politiciens de cet acabit qui sont les plus nombreux dans les Chambres). rité, que nous expliquerons, un zèle trop | metteut la main sur le pouvoir, entendez par là excessif pour des candidatures radicales qu'ils réservent toutes les bonnes places de l'Etat à eux et à leurs clients.

» A cuy les ministères: ils se passent indifféremment, quel que soit leur inaptitude à les diriger, les départements de la guerre, de la marine, de l'instruction publique, du commerce, etc...

» Aux amis les places bien payées; les foncions de tout repos, les décorations, les exemptions, les passe-droit, les décharges, les fléchissements du règlement, la faveur sons tontes ses formes de la plus scandaleuse à la moins saisis-

» Le parti politique au pouvoir dispose de 'avancement des fonctionnaires, il mobilise leur nfluence et se sert d'eux arbitrairement comme instruments pour faire passer ses candidats.

» Comme il s'agit d'avoir le plus de voix, les électeurs les plus intéressants sont les plus nombreux, les plus simples, les plus ignorants, les plus crédules nécessairement! Ce sont eux qu'on exploite : on flatte leurs préjugés, leurs instincts, leurs illusions, on nontrit leurs mécontentements en leur promet monts et merveilles, on né leur donne rien le plus souvent ».

Quelle pitié qu'une Constitution qui aboutit ? de tels résultats et quel mal; le Parti Socialiste n'a-t-il pas pour lutter contre des entreprises de cette nature qui sont d'ailleurs de véritables entreprises industrielles pour l'exploitation de l'électeur, munies de journaux, de personnel et de tout l'outillage nécessaire pour circonvenir un instant tous les quatre ans, le Peuple sou-

Quelle pitié aussi que ce gouvernement, fruit obligé d'une semblable représentation, et dont le principe s'analyse en fait, en une simple notion de police, alors qu'un rôle immense lui incombefait si la démocratie étail organisée sur des bases sérieuses et si des hommes compétents avaient 'a responsabilité des grands services publies de production!

«. Une fois nommés, dit encore notre auteur de tout à l'heure, les députés entrent en lutte pour s'emparer du pouvoir qui doit satisfaire leur ambition. Discours à prononcer, projets à déposer, interpellation à adresser, chaeun d'eux est à l'affât de la manifestation qui peut le mettre en évidence et le désigner comme successeur au ministre du jour qui santera, le moment venu, par l'explosion des mines qu'on aura disposé perfidement sur son chemin. Ainsi, les gouvernements se succéderont si vite que tout se passera comme s'il y avait un roulement pour

que chacun ait régulièrement su part au festin ». Rien le plus vrai, mais qu'y changeraient cune cour suprême » et une « réduction de la session des Chambres » seul remède proposé par

Ce serait deux ecutères sur une jambe de bois. La vérité est qu'il faut organiser le groupe-

ment professionnel La liberté politique est une duperie, si elle n'est pas basée sur une organisation nouvelle du travail et de la production. Il faut que nul n'ait d'influence politique ou sociale que par le travail dont il peut temoigner et à l'intérieur même de la « corporation » dont il fera partie, et qu'à cette idée de liberté politique, héritage du passé qui n'a d'autre mérite que celui de rappeler les luttes d'autrefois et nos origines de servitudes, on substitue cette autre idée de la liberté par le

Pour que, comme le dit très sagement Maxime Leroy dans un des derniers numéros de la « Re vue de Métaphysique et de Morale », on n'assemble plus les citovens en leur demandant : « Que croyez-vous? A qui voulez-vous obéir? » mais en leur demandant bien plutôt : « A quelle tache voulez-yous vous donner? Que faites-vous? Comment voulez-vous organiser votre travail? »

travail autrement féconde et autrement nette.

Ernest COUTEAUX, Conseiller Général du Nord.

On ne fétera pas l'anniversaire de l'armistice

Paris, 9 novembre — M. Clémenceau, président du Conseil, a décidé que l'anniversaire de l'armistice ne sernit pas fêté pour des raisons d'opportunité tenant à la période électorale.

Une conséquence du lock-out de Lyon Lyon, 9 novembre. — Le Conseil central de 'Union des Syndicats Lyonnais a décidé, comme consequence du lock-out du Bâtiment et des Enconséquence du lock-out du Bâtiment et des En-treprises de transports, que tout embauehage, quel qu'il soit de main-d'œuvre de toutes sor-tes de spécialités est suspendu dans le com-merce et l'industrie, mais cette mesure ne s'ap-plique pas au personnel féminin, aux employés de bureaux, ni aux ouvriers ou manoeuvres réembauchés par les maisons qui les employalent précédemment. précédemment.

La Question des Transports dans le Nord libéré

0000000000000

ELLE EST ICI MISE AU POINT PAR LE MINISTRE

lettre relative à la question des transports. En réponse, M. Claveille, ministre des Transports, a adressé au président de la Chambre de Commerce cette lettre mettant au point la question des transports dans les régions libérées :

Monsieur le Président, Vous avez bien voulu adresser, à la date du 25 octobre, une lettre à M. le President du Conseil, pour lul exposer vos appréhensions au sujet de la situation des transports dans votre région.

M. le Président du Conseil m'ayant communique votre lettre, je m'empresse de vous faire connaître que j'at apporté à son examen toute la vive atten-tion qu'elle mérite et que réclament les intélêts importants dont la Chambre de Commerce de Lille

est la vigilante gardienne. M. CLAVEILLE A VU:

Les gares « décongestionnées » An cours d'une récente tournée que j'ai tenu faire dans les régions libérées, et notamment dans le Nord, il m'a été donné de constater que les mesures prises, depuis plusieurs semaines, our « décongestionner » les gares du réseau, du Nord avaient déjà sensiblement produit leur

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous le signaer dans ma lettre du 2 septembre (en réponse à votre lettre du 11), l'encombrement produit dans les gares du réseau du Nord par suite du non-déchargement d'un trop grand nombre de vagons avait amené sur ce réseau 45.000 wagons de plus qu'il n'y en avait en temps de paix. Pour remédier à cette situation extrêmement grave, il a fallu activer les sorties de wagons et, par contre, marquer un temps de ralentissement dans les entrées. On a cependant assuré durant cette période, les transports essentiels, et c'est ainsi que la région de Lille-Douai, Valenciennes. Roubaix, Tourcoing a reçu, par voie ferrée, du 1er au 28 octobre, près de 71.000 onnes de charbon des mines du Pas-de-Calais, indépendamment des quantités reçues par eau ou amenées de Belgique par voie ferrée. Dans même temps, le réseau du Nord accomplissait in gros effort pour l'évaluation des stocks de de charbon du Nord et du Pas-de-Calais, qui se trouvaient réduits de 175,000 tonnes au 1er octoore à 82.000 tonnes au 29 octobre, l'extraction journalière étant, en outre, évacuée.

Une situation plus normale

Actuellement, la situation du réseau du Nord est redevenue plus normale, non seutement dans avec l'extérieur. En provenance de Belgique, le réseau du Nord accepte six wagons par semaine d'un même expéditeur à un même destinataire pour toute marchandise à destination des régions ibérées, et le même nombre pour le reste du territoire mais limité à la houille, aux engrais,

aux grains, aux sous-denrées. Je suis assuré que vous n'avez jamais perdu de vue le travail énorme qu'il a fallu accomplir pour rendre à l'exploitation un réseau aussi éprouvé que celui du Nord.

La reconstitution du réseau

Au 11 novembre 1918, sur plus de la moitié du réseau, la destruction par l'ennemi-avait été complète, intéressant 3.300 kilomètres de voies principales, 350 stations, 1.180 ponts, dont 811 importants, toules les alimentations d'eau, tous les dépôts de locomolives (an nombre de 17 dont 8 de première importance), tous les grands ateliers: Tergnier, Hellemmes, Amlens. Dans nion rapport à M. le Président de la Ré-

publique, en date du 3 octobre (paru au « Journal officiel » du 5 octobre), je rendais compte qu'il restait un kilomètre de lignes à double voie à rétablir, que seulement 43 kil. 900 de lignes n'étaient pas encore rendus à l'exploitaion, que le nombre de gares restant à desservir était de deux. Au surplus, les ponts importants rétablis en déficitifs sont au nombre de 256. Sans doute, il y a encore des travaux consilérables à exécuter. Les bâtiments des gares ont dû être remplacés par des baraques, à côté desquelles 2.000 maisous démontables en bois sont onstruites on en cours d'achèvement pour loger es gents dans la zone désertique; les vojes de garage reslent à refaire en partie ; les dépôts et iteliers n'ont encore pour la plupart que des installations de fortune, et cependant, aux portes mêmes de Lille, le grand atelier d'Hellemmes,

vasté, est en mesure de réparer actuellement dix machines par mois. J'ai eu, notamment, l'occasion de constater à la gare de Lille-Saint-Sauveur l'activité déployée pour reconstruire, en ciment armé, les neuf halles à marchandises dont quelques-unes sont déià en service.

que les Allemands ont laissé complètement dé-

Les efforts du personnel

Au point de vue du personnel, le réseau du Nord s'est efforcé aussi de faire face aux difficultés issues de la guerre et aux conditions nouvelles du travail créées par l'application de la loi de huit heures. C'est ainsi que pour 53.000 agents présents sur le réseau au rer août 1914. et dont une fraction importante a malheureuse ment disparu au cours des hostilités, il y avait à la date du 1er octobre 1919, 79.500 agents, dont 27.000 environ non commissionnés (c'estde dire peu expérimentés), au lieu de 15.800 en décembre 1913. Le nombre des équipes de traction a simultatnément été augmenté dans la proportion de 2 à 3. Le Conseil général du Nord a tenu à rendre un

juste hommage à ces efforts et il a adressé, par l'organe de son président, une lettre de félici-tations à M. Javary, ingénieur en chef de l'exploitation du réseau du Nord. Il est incontestable que ces efforts ne peuvent être efficaces que si l'industrie et le commerce, dont vous êtes le très autorisé porte-paroles, y sont étroltement

Des améliorations à réaliser

Je ne doute pas que vous aviez bien voulu prendre connaissance des résultats de l'enquête générale relative aux améliorations à réaliser our les chemins de fer, enquête que j'ai prescrite le 12 août 1919, et dont les éléments figurent au J. O. du 25 octobre dernier. Vous avez assurénent remarqué dans le rapport du Comité de l'exploitation technique des chemins de fer cette constatation :

L'enquête a démontré que sur bien des points le chargement et le déchargement des wagons se font très lentement, ce, qui entraîne des immobilisations de matériel et ce qui a, en outre, l'inconvénient l'encombrer les voies et de paralyser complèteme la circulation. Le fait se produit un peu partout, mais il est principalement sensible dans les régions libérées où il est la conséquence du mangie de main-d'œuvre et de moyens de camionnage résultant de la dévastation du pays.

Je suis heureux de recevoir de vous l'assurance que le commerce est en mesure d'effectuer ses échargements; cela ne pourra que contribuer au développement du trafic qui, dans la période cependant critique du mois d'octobre 1919, a permis de recevoir pour l'ensemble des gares de Lille 6.718 wagons contre 11.950 en octobre 1913. Dans ime certaine mesure, ces chilfres pourront

Le président de la Chambre de Commerce de je l'espère, dissiper les inquiétudes que marque Lille avait adressé au président du Conseil une votre lettre. De même, pour écarter cette préce voire lettre. De même, pour écarter cette préoceupation - dont j'apprécie avec vous la légitimité - que les commerçants puissent espérer recevoir des marchandises, permettez-moi de porter à votre connaissance, à litre d'exemple, la situation de la gare de Lille-Saint-Sauveur le 31 octobre à 2 heures du matin : Sur 341 wagons chargés en gare, 99 wagon

étaient à destination des commerçants de Lille plus 35 wagons de détail; 40 wagons en partance pour Paris; 20 wagons à destination des services publics; 40 wagons sans titre; en plus 229 wagons vides en partance pour Dunkerque et la ré-gion lilloise; lotal : 570 wagons.

Sans aueun doute, ees chiffres qui sont impor-tants pour la gare de Saint-Sauveur on la reconstitution des quais et des halles est en voie d'achèvement, peuvent paraître ne pas correspondre pleinement aux désirs du commerce dont l'essor a devancé les possibilités de transport d'un ré-seau dévasté. Je n'hésite pas à penser que vous serez le premier à reconnaître qu'il y a un ajustement raisonnable à établir entre les moyens de trafic et les besoins industriels et commerciaux, ajustement qui n'a pas toujours été compris lorsque certains expéditeurs ont abusé du dégroupage et ont inoudé les gares d'expéditions de dé-tail de colis de 300 kilos qui n'avaient peut-être pas le caractère d'urgence en vue de laquelle cette mesure avait été établic.

Comme tous les éléments de l'activité écono-mique française (et plus encore peut-être que les autres), les chemins de fer supportent encore les consequences de la perturbation que la guerre a causée dans le pays. Ils ont élé un instrument essentiel de la victoire qui a délivré du joug allemand votre infortunée région, mais ils gardent la trace d'un effort et d'une dévastation gigantesques de eing années, et cela, au moment où l'on réclame de leur personnel surmené et de leur matériel usé un labeur intensif en vue de la restauration des départements sinistrés.

C'est la constatation de ce fait évident qui a inspiré la décision du gouvernement pour l'établissement du régime d'exploitation des réseaux jusqu'au 31 décembre 1020, dont vous avez examine les conditions dans votre lettre à M. le président du Conseil.

« Nous avions espéré, avez-vous écrit, que le Compagnies allaient recouvrer la liberté de leur gestion, mais le décret du 15 octobre vient de eréer de nouveaux organismes d'Etat...

Il ne vous a pas échappé, ainsi que je l'ai indiqué dans mon rapport au président de la République, du 1/2 octobre, précédant le de le régime des chemins de fer et paru au J. O. du 21 octobre, que « les Compagnies de chemius de fer ont fait valoir, dans une lettre qui a été adressée au ministre des Travaux publics par M. le Président du Comité de Ceinture, à la date du ih juin 1919, que les réscaux n'étaient pas actuellement en mesure de revenir, sans transition, au régime normal du temps de paix ».

Je n'insiste pas sur les raisons multiples que vous reconnaissez vous-même (insuffisance numérique du personnel expérimenté, mauvais état du matériel, qualité défectueuse du combustible, etc., etc...) qui ont incité le gouvernement à assurer les transports indispensables et à insti-tuer, sur les grands réseaux de chemins de fer, des priorités de transport pour les régions libérées, le ravitaillement et les combustibles et à créer des organismes de coordination pour l'exploitation des réseaux jusqu'au 31 décembre 1920. Le gouvernement à voulu que ce régime soit tel que les transports particulièrement importants, et en premier lieu ceux qui sont nécessaires pour la reconstitution des régions libérées, soient assurés, de toute manière et sans retard, en conformité de l'article 56 de la loi du 17 avril 1919 accordant un droit de priorité aux sinistrés pour le transport des matériaux, matières premières et matériel.

Il n'y a pas de « nouveaux organes etatistes »

C'est donc la sauvegarde des droits de vos compatriotes que nous avons entendu assurer, let vous avez trop le souci de la prompte reconstitution du Nord pour ne pas vous associer à la pensée du gouvernement d'exercer d'une façon effectuée la solidarité nationale inscrite en tête de la loi de réparation des dommages de guerre.

Quant aux « nouveaux organes étatistes » dont parle votre lettre, il n'en existe point. Le décret du 15 octobre institue un Comité provisoire d'exploitation des grands réseaux et un Comité technique, qui ne comprennent aucun représentant de l'Etat. Le gouvernement fait entendre sa voix près de ces comités par l'organe d'un commissaire du gouvernement, défenseur de l'intérêt publie, indépendant des Comités.

Il me suffira du reste de vous rappeler que le déeret du 15 octobre apportant une solution provisoire commandée par les circonstances, a été oumis sux délibérations du Comité consultat des chemins de fer qui l'a approuvé sans restrietion et qui comprend dans son sein des représentants des Chambres de commerce de France, notamment de la Chambre de commerce de

Le rétablissement des voies d'eau

Enfin, permettez moi de vous indiquer que le rétablissement des voies d'eau dans le Nord apporte, des maintenant, une précieuse contribution au système des transports. Après la réouverture à la navigation des canaux d'Aire, de la Deûle, de la Lys, de la Searpe, de la Sensée, nous avons enregistre au rer octobre dernier le rétablissement au tirant d'eau normal de la grande ligne de navigation entre Dunkerque et Paris et de la Deule entre Bauvin, Lille et Marquette. Dans le courant d'octobre, le canal de Roubaix a été remis en service jusqu'à quatre kilomètres environ de eette ville, où les péniches seraient arrivées à la date du 25 octobre si la grève n'avait arrêté les chantiers complètement depuis le 20. Il en est de même pour un certain nombre d'au-

Toutefois, des transports importants se font maintenant par péniches et lors de mon dernier voyage dans le Nord, j'ai poussé la réalisation de gares d'eau à Douai, à Cambrai, à Valenciennes pour établir une utile liaison entre le rail et la voie d'eau.

tres canaux de votre région.

Vous voyez que nous ne ménageons rien pour sauver vos industries qui s'efforcent vaillamment de renaître. Il a été fait beaucoup, mais 'estime avec vous que ce ne sera jamais assez. ant que nous n'aurons pas dolé votre admirable et énergique région industrielle des instruments nodernes d'action économique qui lui seront néessaires lors de son plein rétablissement. Mon concours personnel le plus absolu vous est cquis et je serais toujours heureux de pouvoir

collaborer dans eet esprit avec la Chambre de ommerca de Lille Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Travaux publics, des transports et de la Marine marchande,

REPONSE

Secrétaire de l'A. R. A. C.

Dans une lettre ouverte publiée dans le Cri » du 9 novembre, vous me conviez vous montrer les « poilus de ma liste ». La curiosité qui vous inspire est légitidiquent la qualité d'ancien combattant vous verrez qu'ils y tiennent la moitié de la place. L'Union Nationale des Coinbatlants, dont j'étais le vice-président,

n'avait pas demandé davantage. Mais yous exigez plus et réclamez à chacun de nous ses états de service. Je vous donne volontiers les miens et invite lous les autres candidats à en faire au-

Pour ma nark officier de réserve du service de santé avant la déclaration de guerre, je fus mobilisé en cette qualité servir d'une manière plus active, je deque j'eusse dépassé de plusieurs années tage. Je fus désigné comme capitaine pilote à l'escadrille C. 34, secteur de montagne, Alsace. Je reçus ensuite le comenvoyée en Russic. Elle v fit dans la 7e armée russe, la canipagne de Galicie. A ma rentrée, détaché provisoirement au camp d'aviation d'Avors, pour y commander une division d'entraînement, je fus grièvement blessé au cours d'un vol.

Bien que je soie candidat, il me répugnerait de faire mon propre éloge : aussi r'insisterai-je pas sur les particularités de ces états de service et les distinctions qu'elles m'ont values. Je vourrai, quand vous le voudrez, vous communiquer le texte de ma proposition pour la Légion d'honneur mais vous dites que les rubans vous laissent sceptique...

Je souhaite que votre curiosité ne se borne pas toutefois à la liste de la Fédération Républicaine : deux autres doivent également la solliciter. L'une d'elles ne révèle même pas les noms de ses démobilisés! Que tous les candidats s'expliquent comme je viens de le faire, et de lital moi-même avec intérêt les reusei gnements qu'ils doivent aux électeurs et qu'ils s'empresseront, je n'en doute pas,

de vous apporter. Dans votre post-scriptum, vous minvitez à lire le « Progrès civique » du 1er novembre, pages 22 et 23, Pourquoi n'adressez-vons pas cette invitation à M. Louchenr, que ces pages concernent? Devant la consultation électorale, comme au jugement dernier, chacun doit répondre pour soi! Au surplus, et si c'est sur ce point que vous avez voulu m'atteindre, je ne fais aucune difficulté pour vous révéler que je n'ai gagné à la guerre rien d'autre que des blessures!

J. BALAVOINE, Capitaine-Aviateur.

Les Enfants d'Amérique

ont travaillé pour nous Rouen, 9 novembre. - Une cargaison de 2,500 menbles américains est arrivée à Brest et à Rouen. Ce sont des tables et des chaises fabriquées par des apprentis américains et qui vont étre distribuées par les soins de la Croix Rouge Américaine dans le Nord de la France et la

Sans doute, c'est là un bien modeste appoin pour parer aux nombreux besoins des tries, mais ce geste montre que les enfants d'Amérique ont eu à cœur de travailler pour ceux qui souffrent.

A CARVIN Le voi de 45.000 trançs

Nous avons relaté samedi l'arrestation des deux auteurs de ce vol dont fut victime le 5 janvier Mme veuve Delabarre, demeurant rue du Cimetière, à Carvin, laquelle constatait la disparition de 40.000 francs de titres et de 5.000 francs de bijoux.

La gendarmerie procéda d'abord à des recherches qui restèrent vaines. Mise à l'instruction, l'affaire fut confiée, il y a huit jours, à la brigade mobile de Lille, qui se rendit sur les lieux. Au cours de l'enquête, on apprit que Mme veuve Delabarre avait fait venir pour diverses reparations urgentes dans son habitation, deux individus, les nommés Albert Pary, 53 ans, et Emile Dugardin, 18 ans, qui, en exécutant leur travail déplacerent la malle contenant les va-

Ce même jour, Mme Delabarre fut invitée pa Mme Dupont, née Dugardin, sœur d'Emile Dugardin, à passer l'après-midi chez elle, à une centaine de mètres de là.

C'est plars qu'on remarqua l'absence de Par et de Dugardin. Des lettres interceptées vinrent bienlôt confirmer les soupçons, co qui amena l'arrestation de Dugardin. Celui-ci passa des aveux, mais déclara que

Pary avait seul profité du vol. La commissaire de la brigade mobile Lispar lette, aidé des inspecteurs Croquefer et Cousse macker, rechercherent l'individu qu'ils trouve rent et arrêterent vendredi, à Vandael. Une confrontation eut lieu entre Dugardin et Pary, au cours de laquelle ce dernier nia obstinémen les faits reprochés. Des fouilles et perquisitions furent opérées dans le jardin et l'habitation de

Mme H..., sans aucun résultat. L'enquête se poursuit activement. Opposition a été mise sur les titres afin d'en empêcher la vente ou le paiement.

A BIACHE-SAINT-VAAST Un sous-officier anglais. tue d'un coup de fusil

Un sergent anglais, nommé Varvick, et quatre

soldats appartenant au Lahour-Corps, entraient, vendredi soir, à l'estaminer Olivier. Après avoir herché dispute aux consommateurs, les Tomniy qui étaient dans un fort état d'ébriété, mena-cèrent, les habitants de l'estaminet. C'est alors que le tils Olivier, qui était couché, se leva et, s'armant d'un fusil de chasse, descendit dans le lébit. Voyant ses parents menaces, il n'hésita pas et tira à bout portant sur les soldats. Le sergent tomba foudroyé; il avait recu la décharge en plein front.

a M. Marc NEZ Elections législatives et la Politique sociale

Electeurs! consultez les programmes électoraux et vous verrez que chez le plus pale comme chez le plus rose de me, et il est facile de la satisfaire : dé nos adversaires, — car il n'y en a plus nombrez sur la liste de la «Fédération de rouges, tant ils sont déteints, — c'est Républicaine » les candidats qui y reven- la même antienne de promesses aux travailleurs et le même couplet sur le bolchevisme.

> Le Cartel républicain, formé des Comites : Alliance républicaine démocratique, Fédération républicaine, Parti radical et radicalsocialiste, Comités républicains de l'Industrie, etc., etc., - c'est l'armée de la salade, — a dans son programme : Respect et développement des lois sociales et des libertés syndicales ; lutte contre les ficaux sociaux, etc... Le bloc national républicain.—çà, c'est

la macédoine du blanc navet au rouge le 2 août 1914. Estimant que je pouvais, carotte — s'adressant aux républicains de toutes nuances - il y a maintenant mandaj à être versé dans l'aviation, bien des républicains blancs, roses, - il n'y en a plus de rouges, car le rouge c'est la limite d'âge pour l'admission au pilo- bolchevisme - veut prolonger dans la Paix l'union si heureusement réalisée dans la Guerre, pour obtenir une majorité de Gouvernement stable ; un Goumandement de l'escadrille 582, qui fut vernement stable et à poigne contre le prolétariat revendiquant ses droits, c'est ca leur rêve. Il a aussi dans son programme : _a liberté syndicale, la lutte

contre les fléaux sociaux, etc... Voyons, maintenant, le programme de celle fameuse Union républicaine démod cratique du Pas-de-Calais, cui va de M. Abrami à MM. Paris et Taillandier, en passant par chez M. Lefebyre du Prey, - car c'est, peut-on dire, un bloc mud-

ticolore agencé comme pour prendre des alouettes. - Son programme est: Paix sociale Constitution de la famille, Maintien des conquêles de la République, Defense de toutes les libertés publiques. Ca, au moins, c'est un couplet qui n'interdit pas l'accès du Paradis et dont peut s'accommoder M. Tout-le-Monde et même nos potentats de la mine et de la haute industrie dont quelques-uns font partie de la grande union républicaine fleurdelisée, qui garderont toujours la liberte de laire de l'ouvrier un serf dans l'ordre économique, ce qui maintiendra la paix sociale en nous menant à la Ré-

volution. Ainsi actuellement l'ouvrier prends par exemple un ouvrier mineur - peut encore, même au bout de trente ans de dur labeur, être privé de son travail pour une peccadille, par mesquine vengeance d'un chef. Il est en outre privé de la maison qu'il habite dans le coron dit « Cité ouvrière », car cette maison est considérée comme accessoire du travail: on la lui a remise, comme on lui a remis l'outil pour travailler, et il faut

qu'il la rende en même temps que l'ou Qu'importe s'il habitait cette maison depuis frente aus ou si, descendant de plusieurs générations de familles ouvrières qui s'y sont succédé, il est né dans ce logis et y a constitué sa famille dont les males seraient plus tard des ouvriers! Qu'importe tout cela! Il faut partir et femmes, enfants, meubles, linge, tout est jeté à la rue par l'agent de la Force publique, requis à cet effet si l'intéressé n'a pas obtempéré à l'invita-

tion «amiante» de vider les lieux. Il en est de mênte pour le vieil ouvrier mineur, usé et arrivé à l'age de la re-traite. On a la liberté de le leter hors de la maison qu'il occupe depuis toujours, sans lui devoir aucune protection et il faut que le mallieureux vieillard se mette lui aussi avec sa compagne, à la recherche d'un taudis, car il ne trouvera past autre chose et il sera bienheureux s'il

en trouve un quelque part. Je pourrais continuer par maints exemples, tout aussi laids, découlant des « libertés capitalistes » de la défense des quelles l'Union républicaine démocratique se soucie, car sur aucun point l'ou-

vrier n'a son lendemain assuré. Notre programme socialiste est tout différent. Il tend à supprimer ces libertés draconiennes du patronat et à imposer au contraire à ce dernier, des obligations vis-à-vis de ceux qui l'enrichissent et servent le Pays à la sueur de leun front; il impose la suppression des taudis et prévoit les moyens de combattre efficacement les fleaux sociaux et d'airiver à la vraie justice et à la vraie li-

Il dénonce les potentals de la mine out d'ailleurs - et on en trouve dans la fameuse Union républicaine du Pas-de Calais - qui ont pris couleur républicaine et ont pu se laire octroyer par les travailleurs — o ironie! — des mandats politiques qu'ils détienment depuis longtemps, à l'aide desquels ils ont exploité à la fois le Peuple et la République, per l pétué le règne des taudis, des misères et d'insécurité ouvrière, et travaillé à perpétuer la ruine matérielle et morale du Prolétariat.

Aussi les électeurs ne s'y tromperont point. Le 16 Novembre, ils feront bloc par leurs bulletins de vote contre tous ceux dont le programme n'est qu'une souricière modernisée pour capter les suffrages et restaurer ainsi, peut-etre pour longtemps, la domination capital liste qui s'effrite et menace ruines.

Ils donneront le bon coup d'épaule. H. GADOT, Député du Pas-de-Calais,

Les condamnés du Bruxellois

Bruxelles, 9 novembre. - i.a Cour d'assises a Kenmerich, à la peine de mort, et ils sont con-damnés solidairement à payer 500.000 francs de dommages-intérêts envers la partie civile. Van Bettum est condamné à 10.000 francs de Lon-I mages intérets envers la partie civile.